

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 2 mai 2006 à 19h30.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette  
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne  
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur Herman Bolduc, maire, salue les membres du conseil et les téléspectateurs à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2006-05-110**

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 43 autres items :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 AVRIL 2006

**ACTIVITÉS SPÉCIALES**

4. RENCONTRE : MADAME SOLANGE POULIN, COORDONNATRICE ASSOCIATION DES BENEVOLES

**LÉGISLATION**

5. AVIS DE MOTION : ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES STATIONNEMENTS (42-2005)
6. DEMANDE DE PASSAGE D'UN TUYAU SOUS LA ROUTE (MONSIEUR GILLES QUIRION)

7. AVIS DE MOTION : ADOPTION D'UN NOUVEAU REGLEMENT CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES (REGLEMENT 347)
8. PROCLAMATION : SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE
9. PRISE EN CHARGE DES COURS D'EAU : MRC
10. MAIRE SUPPLÉANT : AUTORISATION SIGNATURE
11. APPEL D'OFFRES : TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE ET PAVAGE DE PARTIES DE RUES

#### AQUEDUC-EGOUTS-ORDURES

12. SUIVI : TRAVAUX RUE MERCIER/POULIN
13. DEMANDE D'INSTALLATION DE PONCEAU : MONSIEUR STEEVE PARADIS
14. DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSE : UNICABS
15. TRAVAUX AU COURS D'EAU FOLEY PRÈS DE LA RÉSIDENCE DE MONSIEUR LUCIUS CARRIER – AVIS ÉCRIT DE LA MUNICIPALITÉ
16. FACTURATION : FERMETURE DE VALVE (ANNICK ET GUY BEGIN)
17. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE BRIS : MONSIEUR ERIC CHAMPAGNE

#### URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

18. NOMINATION D'UN BÉNÉVOLE : SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE
19. VENTE DE TERRAIN INDUSTRIEL : MONSIEUR JEAN-PAUL BEAULIEU

#### FINANCES-GESTION DES SERVICES

20. DISTRIBUTION DES ARGENTS : IMMOBILISATION
21. COMPTES DU MOIS

#### TRAVAUX PUBLICS

22. RECHERCHE DE PRIX PELLE MÉCANIQUE : NETTOYAGE DES FOSSÉS
23. PRIX : NIVELEUSE
24. AMÉNAGEMENT PARC MUNICIPAL (COIN DES RUES PRINCIPALE ET COLLÈGE)

#### MATÉRIEL-ÉQUIPEMENT-FOURNITURE

25. SOUMISSION : GRAVIER (NB. DE TONNES PAR RANG/TRANSPORT)
26. RÉSERVOIRS (MAZOUT ET DIÉSEL) À CHANGER : GARAGE DU 289 ROUTE SHENLEY OUEST
27. CONTRAT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – ENTRETIEN DES CHEMINS D’HIVER – DEMANDE DE RENCONTRE (DÉPASSEMENT DU QUOTA DE SEL)
28. DISPOSITION : ORDINATEURS (ÉCRAN/CLAVIER/IMPRIMANTE) USAGÉS
29. ACHAT : AIR CLIMATISÉE
30. PEINTURE : ROUES ARRIÈRES DES CAMIONS ET PÉPINE
31. SOUFFLEUSE

#### LOISIRS – TOURISME – SECURITE PULIQUE

32. EMBAUCHE ET DÉMISSION : POMPIERS
33. FORMATION : FRAIS DE REPAS, DÉPLACEMENT, EXAMEN MÉDICAL, SALAIRE, NOTE DE PASSAGE

#### PERSONNEL

34. EMBAUCHE : INSPECTEUR DES COURS D’EAU, EN BÂTIMENT, EN ENVIRONNEMENT, DES RÈGLEMENTS DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE
35. FORMATION : D. G./SEC.-TRES.
36. VACANCES : D.G./SEC.-TRÉS./D.G. ADJOINTE/SEC.-TRES. ADJOINTE
37. ENTENTE : TRANSFERT DES HEURES ACCUMULÉES EN VACANCES

#### INFORMATION

38. ÉVALUATEUR DE LA MRC : VISITE DE TOUTES LES RÉSIDENCES
39. DATE : COURS SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE
40. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC
41. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE
42. CORRESPONDANCE

43. AUTRES ITEMS

- PROJET SERPENTIN ET CONDUITE DE DIX POUCES : ATTESTATION DE CONFORMITÉ
- ACHAT DE TERRAIN : PROLONGEMENT RUE LAPOINTE ET TERRAIN DE MONSIEUR ANDRÉ QUIRION
- AMÉNAGEMENT : PARC INDUSTRIEL SIXIÈME RANG NORD
- VENTE : VIEUX COUTEAUX DE ONE-WAY

44. PERIODE DE QUESTIONS

45. CLOTURE DE LA SESSION

3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 AVRIL 2006

**2006-05-111** **Considérant** que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 4 avril 2006 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal susmentionné rédigé par la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière.

4. RENCONTRE : MADAME SOLANGE POULIN, COORDONNATRICE ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES

Madame Solange Poulin, coordonnatrice de l'Association Bénévoles Beauce-Sartigan, demande une aide financière, au nom du comité des bénévoles de notre municipalité, afin de couvrir la dette contractée auprès de l'organisme Moisson Beauce pour le transport des denrées.

Après discussions, les membres du conseil reconduisent la résolution 2005-11-435.

5. AVIS DE MOTION : ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES STATIONNEMENTS (42-2005)

Monsieur Luc Poulin donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le règlement des stationnements (42-2005).

6. DEMANDE DE PASSAGE D'UN TUYAU SOUS LA ROUTE (MONSIEUR GILLES QUIRION)

**2006-05-112** **Considérant** que Monsieur Gilles Quirion demande l'autorisation d'excaver la chaussée du Sixième rang sud, à la hauteur de sa résidence, afin d'y installer un tuyau permettant de chauffer la résidence de son fils (système de fournaise extérieure) ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité

- **D'**autoriser Monsieur Gilles Quirion à procéder à l'installation d'un tuyau de chauffage sous la chaussée du Sixième rang Sud;
- **Qu'**un plan détaillé de l'emplacement dudit tuyau soit déposé dans les archives de la municipalité;
- **D'**installer des panneaux permanents indiquant l'emplacement dudit tuyau ;
- **Que** la municipalité se dégage de toute responsabilité reliée à ce tuyau ;
- **Que** le tuyau soit isolé afin de réduire le mouvement du sol lors des dégels formant des cahots dans la chaussée ;

De plus, le conseil municipal souhaite informer Monsieur Quirion qu'un règlement sera prochainement adopté pour l'implantation des fournaises extérieures. Il est donc conseillé d'attendre l'adoption dudit règlement avant de procéder.

**7. AVIS DE MOTION : ADOPTION D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES (RÈGLEMENT 347)**

Monsieur Eric Lapointe donne un avis de motion pour l'adoption d'un nouveau règlement concernant la protection contre les incendies.

**8. PROCLAMATION : SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE**

**2006-05-113** **Attendu que** La Semaine nationale de la santé mentale se déroulera du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2006 à travers tout le Canada ;

**Attendu que** Au Québec, la campagne de sensibilisation portera sur la gestion du stress par La semaine antistress ;

**Attendu que** L'Association canadienne pour la santé mentale de Chaudière-Appalaches parraine les activités de La Semaine nationale de la santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches ;

**Attendu que** M. Marcel Leboeuf, comédien et conférencier appuie l'ACSM en tant que porte-parole de la Semaine antistress.

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de proclamer par la présente la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2006 La Semaine nationale de la santé mentale dans la municipalité du Saint-Honoré-de-Shenley et invite tous ses citoyens et citoyennes à réagir en tant qu'individu en cherchant à mieux comprendre le stress et à découvrir des façons efficaces de contrer ses effets nuisibles sur leur qualité de vie.

**9. PRISE EN CHARGE DES COURS D'EAU : MRC**

Monsieur Herman Bolduc, maire, informe les membres du conseil de la mécanique de gestion des cours d'eau.

#### **10. MAIRE SUPPLÉANT : AUTORISATION SIGNATURE**

**2006-05-114** Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Denis Champagne, maire suppléant, à signer tous les effets bancaires et autres documents, lors de l'absence ou d'indisponibilité de la part de Monsieur Herman Bolduc, maire.

#### **11. APPEL D'OFFRES : TRAVAUX DE RAPIÉCAGE ET PAVAGE DE PARTIES DE RUES**

**2006-05-115** **Considérant** comme à chaque année, la municipalité a des travaux de rapiécage et de pavage à faire effectuer ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de Pavage Jean-Luc Roy Inc. ainsi que de Pavage Sartigan Ltée. L'ouverture publique desdites soumissions sera le mardi 30 mai à 14h30.

#### **12. SUIVI : TRAVAUX RUE MERCIER/POULIN**

Monsieur Herman Bolduc, maire, donne un compte rendu des rencontres effectuées avec les membres du conseil et les ingénieurs pour le dossier des travaux des rues Mercier/Poulin.

#### **13. DEMANDE D'INSTALLATION DE PONCEAU : MONSIEUR STEEVE PARADIS**

**2006-05-116** **Considérant** que Monsieur Steeve Paradis, propriétaire du 422 rue Champagne Nord, souhaite fermer le fossé face à sa résidence ;

**Considérant** que les ponceaux installés seraient en plastique avec dix-huit pouces (18) de diamètre par quarante-huit pieds et 8 pouces (48.8) ;

**Considérant** que Monsieur Guy Veilleux, inspecteur municipal s'est rendu sur les lieux et certifie que les travaux sont conformes au règlement ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Steeve Paradis à fermer le fossé face à sa résidence tel que susmentionné. L'inspecteur municipal devra aller vérifier la conformité des travaux lors de la pose des tuyaux, avant l'enterrement et après l'enterrement. Sur le dessus du tuyau une auge en pente devra être construite afin de diriger l'eau vers le trou d'homme.

#### **14. DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ : UNICABS**

Ce point est remis à la prochaine session.

#### **15. TRAVAUX AU COURS D'EAU FOLEY PRÈS DE LA RÉSIDENCE DE MONSIEUR LUCIUS CARRIER – AVIS ÉCRIT DE LA MUNICIPALITÉ**

**2006-05-117** **Considérant** la lettre reçue de la MRC datée du 30 mars 2006 concernant les travaux au cours d'eau Foley près de la résidence de Monsieur Lucius Carrier ;

**Considérant** qu'en raison de l'importance du coût des travaux pour les propriétaires notre municipalité a requis leurs commentaires écrits via une lettre datée du 29 mars 2006 et adressée à Monsieur Lucius Carrier et Ferme Fortin et Frères Inc.;

**Considérant** les avis écrits reçus des propriétaires datés du 5 avril 2006 et 8 avril 2006;

**Considérant** que le Conseil municipal considère également, comme les propriétaires concernés, qu'il n'y a pas de danger imminent pour la santé ou la sécurité des biens et personnes dans ce dossier;

**Considérant** que des travaux pourront être entrepris plus tard si la situation se détériorerait;

**Considérant** que, cela étant dit, personne ne peut prévoir un "sinistre naturel" hors de l'ordinaire;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité

**De** demander à la MRC Beauce-Sartigan, responsable des cours d'eau municipaux, de n'entreprendre aucun travaux au ruisseau Foley et ce malgré le Certificat d'autorisation reçu du MDDP;

**D'aviser** la MRC que notre municipalité effectuera la surveillance nécessaire (lors de fortes pluies ou inondations) et lui émettra à ce moment tout commentaire concernant la nécessité d'effectuer ou non des travaux, et ce, dans le respect de la capacité de payer des citoyens concernés.

**16. FACTURATION : FERMETURE DE VALVE (ANNICK ET GUY BÉGIN)**

**2006-05-118** **Considérant** que Madame Annick Bégin et Monsieur Guy Bégin, propriétaire du 336, rue Principale, ont eu recours aux services de Monsieur Marc Faucher, employé municipal, pour la fermeture de leur valve d'eau potable, lundi le 17 avril 2006 (lundi de pâques) ;

**Considérant** qu'en vertu de la convention collective, l'employé appelé au travail lors d'un congé doit être rémunéré trois heures (3) au taux effectif ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de facturer la somme de cent huit dollars (108) à Madame Annick Bégin et Monsieur Guy Bégin pour l'appel de service logé à Monsieur Marc Faucher.

**17. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE BRIS : MONSIEUR ERIC CHAMPAGNE**

**2006-05-119** **Considérant** que le premier avril dernier, un refoulement d'eau a eu lieu chez Monsieur Eric Champagne, propriétaire du 372, rue Principale ;

**Considérant** qu'après analyse, la cause du refoulement ne dépend pas des infrastructures municipales ;

**Considérant** que l'eau qui a surgi dans le sous-sol de Monsieur Champagne provenait de son drain d'entrée ;

**Considérant** que ledit drain est branché à une canalisation installée par les propriétaires précédents drainant leur terrain respectif et se raccordant aux infrastructures municipales ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de ne pas acquiescer à la demande de Monsieur Eric Champagne et, par le fait même, de ne pas acquitter les factures présentées étant donné que les infrastructures déficientes n'appartiennent pas à la municipalité et que celle-ci n'a aucune responsabilité à l'égard de ces installations.

#### **18. NOMINATION D'UN BÉNÉVOLE : SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE**

**2006-05-120** **Considérant** que la Semaine nationale de l'action bénévole 2006 avait lieu du 23 au 29 avril 2006 ;

**Considérant** que l'Honorable Maxime Bernier, député fédéral de Beauce et Ministre de l'Industrie souhaiterait se joindre à notre collectivité pour souligner par des certificats émérites l'apport des bénévoles de notre municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de reconnaître les mérites de Monsieur Jules Blanchet, responsable de la Salle de Quilles et Monsieur Jean-Paul Beaulieu, caméraman pour la télévision communautaire à titre de bénévoles.

#### **19. VENTE DE TERRAIN INDUSTRIEL : MONSIEUR JEAN-PAUL BEAULIEU**

**2006-05-121** **Considérant** que Monsieur Jean-Paul Beaulieu souhaite acquérir un terrain industriel pour la construction d'un garage de mécanique général et de recycleur de pièces automobiles ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité

- **De** vendre à Monsieur Jean-Paul Beaulieu un terrain d'environ trois cents pieds (300) de profondeur par neuf cents pieds (900) de long dans la rue des Entreprises à partir du droit de passage de Monsieur Ghislain Blais ;
- **D'**établir le coût du terrain à 0.03 sous du pied carré ;
- **Les** frais de l'arpenteur pour borner et cadastrer ledit terrain sont à la charge de l'acheteur ;
- **Le** déploiement des fils d'Hydro Québec est à la charge de l'acheteur ;
- **Qu'**un plan d'affaires avec l'emplacement du bâtiment soit déposé dans les archives de la municipalité.



## **20. DISTRIBUTION DES ARGENTS : IMMOBILISATION**

**2006-05-122** **Considérant** que les vérificateurs externes conseillent d'inscrire les dépenses d'immobilisation à même le rapport budgétaire assurant ainsi un meilleur suivi;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser, la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, à distribuer le montant de quarante et un mille six cent vingt et un dollars (41 621) réserver pour les immobilisations suivantes :

- Réparation de l'Hôtel de Ville : 9000\$
- Drainage cours de l'Hôtel de Ville et pavage : 15 000\$
- Rénovation Garage municipal : 17 621\$

## **21. COMPTE DU MOIS**

**2006-05-123** Les comptes du mois d'avril sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois d'avril 2006 au montant de 112 992.12\$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 42 394.60\$, les comptes à payer représentent 55 388.25\$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 15 209.27\$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

### **Code municipal** **Article 961**

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2006 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2006-05-123.

---

Edith Quirion, D. G. - Sec.-Trés.

## **22. RECHERCHE DE PRIX PELLE MÉCANIQUE : NETTOYAGE DES FOSSÉS**

**2006-05-124** Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de demander à chaque entrepreneur en excavation et propriétaire d'une flotte de camion de fournir une liste de prix pour la location de leurs équipements. Les éléments suivants devront être fournis soient la marque, le modèle, l'année et le prix (à l'heure) de l'équipement.

### **23. PRIX : NIVELEUSE**

**2006-05-125** **Considérant** qu'en vertu de la résolution 2006-04-101, une recherche de prix fut effectuée auprès de quatre entrepreneurs ;

**Considérant** que les deux soumissions reçues se lisent comme suit :

#### **R.J. DUTIL & FRÈRES INC.**

Caractéristiques de la niveleuse :

MARQUE : Champion      ANNÉE : 1989

MODÈLE : 740A              PRIX : 100\$/HRE

#### **PAVAGE SARTIGAN LTÉE**

Caractéristiques de la niveleuse :

MARQUE : Champion      ANNÉE : 1993

MODÈLE : 720 A VHP      PRIX : 96 \$/HRE

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir la soumission de Pavage Sartigan pour la location de la niveleuse au coût de quatre-vingt-seize dollars (96) de l'heure, plus les taxes applicables. Le nivellement des rangs devra se faire en deux étapes. Dans un premier temps, tous les rangs devront être nivelés, et ce, dès la semaine prochaine. Suite aux rechargements de certains rangs, la niveleuse devra passer une deuxième fois.

### **24. AMÉNAGEMENT PARC MUNICIPAL (COIN DES RUES PRINCIPALE ET COLLÈGE)**

**2006-05-126** **Il** est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité

**DE** présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme du pacte rural pour l'aménagement final du parc municipal situé au coin des rues Principale et Collège. Ledit parc sera intergénérationnel et servira autant à la population de notre municipalité qu'aux touristes et aux cyclistes ;

**D'**autoriser les travaux suivants, en vertu du plan déposé par Monsieur Daniel Carrier :

- Couler une bordure de ciment armée sur l'accotement de la rue du Collège ;
- D'égaliser le terrain, appliquer une couche de terre noire de finition et semer ;
- Réparer la valve d'eau ;

**DE** nommer Monsieur Eric Lapointe, conseiller au siège numéro 6, en charge desdits travaux.

**25. SOUMISSION : GRAVIER (NB. DE TONNES PAR RANG/TRANSPORT)**

2006-05-127

**Considérant** qu'en vertu de la résolution 2006-04-102, un appel d'offres sur invitation fut adressé à trois compagnies pour l'achat éventuel de granulats pour le rechargement des rangs de gravier ;

**Considérant** que les soumissions se lisent comme suit :

|  | <b>CARRIÈRE M. LABRECQUE</b> | <b>CARRIÈRE RENÉ FECTEAU ET FILS</b> | <b>PAVAGE ABÉNAKIS</b> |
|--|------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Environ 3000 tonnes : 0 ¾ (Bleu)<br>Coût : Tonne métrique                          | 5.90                         | 5.35                                 | 6.15                   |
| CERTIFIÉE  | 7.00                         | 6.25                                 | 6.60                   |
| Environ 3000 tonnes : Tuff d'environ 3 ou 4 pouces<br>Coût : Tonne métrique        | 5.70                         | 5.35                                 | 5.70                   |
| CERTIFIÉE  | 5.70                         |                                      | 5.70                   |
| Environ 3000 tonnes : Tuff environ 1 1/2<br>Coût : Tonne métrique                  | 5.90                         | 5.65                                 | 5.95                   |
| CERTIFIÉE  | 5.90                         |                                      | 5.95                   |
| Environ 700 tonnes AB10 (pour le contrat du Ministère des Transports)<br>CERTIFIÉE |                              | 12.00                                | 14.50                  |
| Environ 200 tonnes de 0 3/8  |                              | 7.00                                 |                        |
| CERTIFIÉE  | 5.80                         |                                      | 11.75                  |

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité

**DE** retenir la soumission de Pavage Abénakis étant donné la proximité du site d'exploitation diminuant substantiellement les coûts du transport desdits granulats ;

**DE** retenir les services de tous les transporteurs de notre localité pour lesdits travaux (un camion par entrepreneur et plus au besoin). Un document de travail fut déposé à la table du conseil pour le nombre de

voyages à placer dans chaque rang et les endroits ciblés pour les nettoyages des fossés.

**26. RÉSERVOIRS (MAZOUT ET DIÉSEL) À CHANGER :  
GARAGE DU 289 ROUTE SHENLEY OUEST**

**2006-05-128** **Considérant** que la compagnie d'assurance de la municipalité (MMQ) ne couvre plus le réservoir de mazout et diésel au garage du 289 route Shenley Ouest étant donné leur âge avancé ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'acquérir un réservoir de mazout auprès de Monsieur Michel Brousseau au coût de trois cents quarante dollars (340) plus les taxes applicables. L'installation devra se faire après les rénovations dudit garage.

En ce qui a trait au réservoir diésel, ce point est remis à une prochaine session du conseil afin de prendre des informations supplémentaires.

**27. CONTRAT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS –  
ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – DEMANDE DE  
RENCONTRE (DÉPASSEMENT DU QUOTA DE SEL)**

**2006-05-129** **Considérant** qu'une grande quantité de fondant fut utilisée, au cours de l'hiver 2006, pour l'entretien du réseau routier appartenant au Ministère des Transports ;

**Considérant** que la marge de profit pour l'entrepreneur soit la municipalité est pratiquement nulle ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de rencontrer Monsieur Gérald Poulin du Ministère des Transports et de négocier un ajustement pour le contrat 2006.

**28. DISPOSITION : ORDINATEURS ÉCRAN/CLAVIER/  
IMPRIMANTE) USAGÉS**

Monsieur Denis Champagne, conseillé au siège numéro 5, quitte la table des élus. Il est 21h20.

**2006-05-130** **Considérant** que plusieurs équipements informatiques usagés et non utilisés sont entreposés dans la salle des fournaises ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'offrir lesdits équipements à la population. Ceux et celles qui seront intéressés à acquérir ces équipements devront produire une soumission à la municipalité.

**29. ACHAT : AIR CLIMATISÉE**

Ce point est remis à la prochaine session.

### **30. PEINTURE : ROUES ARRIÈRES DES CAMIONS ET PÉPINE**

Monsieur Denis Champagne, conseiller au siège numéro 5, reprend place à la table des élus. Il est 21h22.

**2006-05-131** **Considérant** que les roues arrières des camions et la pépîne ont besoin d'être peinturés ;

**Considérant** qu'un estimé fut demandé au garage Georges-Edouard Quirion et se lit comme suit :

Roues : 60\$/ch.

« Frame casse » : 100\$

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir les services du Garage Georges-Edouard Quirion pour faire sabler et peindre les roues (en noir), le « frame casse » ainsi que la cabine et les marches pied de la pépîne. En ce qui a trait aux équipements de la pépîne (pelle, bocket, etc), les employés municipaux les peindront.

### **31. SOUFFLEUSE**

**2006-05-132** **Considérant** que la « cuve » de la souffleuse a besoin d'être réparée ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mandater Monsieur Bertrand Boucher de Saint-Benoît-Labre pour effectuer lesdites réparations.

### **32. EMBAUCHE ET DÉMISSION : POMPIERS**

**2006-05-133** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité

**D'accepter** la démission de Monsieur Noël Poulin, Alain Champagne, Guillaume Lessard et Stéphane Binet à titre de pompier volontaire ;

**D'autoriser** l'embauche de Monsieur Patrick Lacasse, Sylvain Mercier et Pascal Carrier à titre de pompier volontaire de notre municipalité.

### **33. FORMATION : FRAIS DE REPAS, DÉPLACEMENT, EXAMEN MÉDICAL, SALAIRE**

**2006-05-134** **Considérant** que les pompiers volontaires en fonction après 1998 et n'ayant pas terminés les neuf modules devront suivre la formation *Pompier 1* ;

**Considérant** que ladite formation engendre des dépenses ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de rémunérer les pompiers volontaires suivant la formation à dix dollars (10) l'heure, de défrayer les frais de déplacement à quarante sous (0.40) du kilomètre ainsi que les frais de repas et les frais reliés à l'examen médical.

**34. EMBAUCHE : INSPECTEUR DES COURS D'EAU, EN BÂTIMENT, EN ENVIRONNEMENT, DES RÈGLEMENTS DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE**

**2006-05-135** **Considérant** que suite à la publication de l'offre d'emploi pour l'embauche d'un inspecteur en bâtiment, en environnement, des cours d'eau et des règlements de contrôle intérimaire, la municipalité a reçu quatre candidatures;

**Considérant** que la candidature d'une personne fut retenue;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'embaucher Monsieur Rolland Carrier à titre d'inspecteur en bâtiment, en environnement, des cours d'eau et pour l'application des règlements de contrôle intérimaire (RCI) suivants :

- 1996-47 : Règlement relatif au déboisement ;
- 2001-57 : Règlement relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables ;
- 2002-61 : Règlement relatif à la gestion de la zone agricole permanente de la M.R.C. de Beauce-Sartigan

à un taux horaire de dix-sept dollars (17) de l'heure, les frais de formation et de déplacement (0.40 sous du Km) sont défrayés par la municipalité.

**35. FORMATION : D.G./SEC.-TRÉS.**

**2006-05-136** **Il** est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, à la formation *Comptabilité municipale*, offerte par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec au coût de cent soixante et douze dollars et cinquante-quatre sous (172.54) taxes incluses et de défrayer tous les frais afférents.

**36. VACANCES : D.G./SEC.-TRÉS. ET D.G. ADJOINTE/SEC.-TRÉS. ADJOINTE**

**2006-05-137** **Il** est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser Mesdames Francine Talbot, D. G. adjointe/Sec.-Très. adjointe et Edith Quirion, D. G./Sec.-Trés. à prendre leurs semaines de vacances selon l'horaire suivante :

**Edith Quirion, D. G./Sec.-Trés :** 9 juillet 2006  
16 juillet 2006

**Francine Talbot, D. G. adjointe/Sec.-Trés. adjointe :** 23 juillet 2006  
30 juillet 2006.

**37. ENTENTE : TRANSFERT DES HEURES ACCUMULÉES EN VACANCES**

**2006-05-138** **Considérant** qu'au cours de l'hiver 2006 des événements exceptionnels sont survenus tel que l'accident de Monsieur Jean-Claude Champagne,

l'opération de Monsieur Marc Faucher et la démission de Monsieur Patrick Lachance;

**Considérant** que Monsieur Guy Veilleux a dû accomplir la charge de travail avec des employés temporaires ;

**Considérant** que Monsieur Veilleux a accumulé environ cent treize heures en banque ;

**Considérant** que ladite banque de temps devait être vidée après le 15 avril ;

**Considérant** que Monsieur Veilleux souhaiterait transférer quatre-vingt (80) heures accumulées en semaines de vacances et la différence en temps repris à chaque semaine;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'accepter de signer une entente avec Monsieur Guy Veilleux, journalier-opérateur/chef d'équipe autorisant le transfert de quatre-vingt heures accumulées en deux semaines de vacances étant donné le caractère exceptionnel de la situation.

### **38. ÉVALUATEUR DE LA MRC : VISITE DES RÉSIDENCES**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière avise les contribuables à l'écoute qu'à la fin du mois de mai, les évaluateurs de la MRC débiteront l'inspection de toutes les propriétés de la municipalité.

### **39. DATE : COURS SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière informe les gens inscrits à la formation sur le compostage domestique que celle-ci sera dispensée le 9 mai 2006 à 19h30 à la caserne des pompiers.

### **40. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

### **41. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Monsieur Herman Bolduc, délégué, résume les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale.

### **42. CORRESPONDANCE**

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois d'avril 2006. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

#### **43. AUTRES ITEMS**

- **PROJET SERPENTIN ET CONDUITE DE DIX POUCES  
ATTESTATION DE CONFORMITÉ**

**2006-05-139** **Considérant** que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs demande à la municipalité une attestation, signée par un ingénieur, pour valider la conformité des travaux effectués pour le projet de la conduite de dix pouces et du serpentín ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de fournir au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une attestation dûment signée par un ingénieur certifiant la conformité des travaux effectués selon l'autorisation accordée.

- **ACHAT DE TERRAIN : PROLONGEMENT DE LA RUE  
LAPOINTE ET TERRAIN DE MONSIEUR ANDRÉ  
QUIRION**

**2006-05-140** **Considérant** que Monsieur Régis Breton et Monsieur Doris Drouin seraient intéressés de vendre une parcelle de terrain pour la construction de l'assiette de rue du prolongement de la rue Lapointe pour la somme de un dollar (1) ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de mandater Monsieur Herman Bolduc, maire, pour rencontrer Messieurs Breton et Drouin.

Un rendez-vous sera pris avec Monsieur André Quirion.

- **AMÉNAGEMENT : PARC INDUSTRIEL SIXIÈME  
RANG NORD**

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3 et administrateur de la Société de développement Saint-Honoré-de-Shenley, fait un compte rendu de l'assemblée annuelle de la Société de Développement qui a eu lieu dimanche le 30 avril 2006.

Les membres du conseil demandent que la terre de rebut provenant du nettoyage des fossés dans le Sixième rang Sud et le Quatrième rang Sud soit déposée dans le parc industriel.

- **VENTE : VIEUX COUTEAUX DE ONE-WAY**

Après discussions, les membres du conseil ont décidé de ne pas vendre les vieux couteaux de one-way et d'en disposer dans le bac de récupération de vieux fer fourni par l'entreprise Opération Vieux Métaux.

#### **44. PERIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.



**45. CLOTURE DE LA SESSION**

**2006-05-141** Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente session. Il est 22h00.

---

HERMAN BOLDUC, MAIRE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.